

Initiatives ministérielles

tre, de considérer des appels pour des motifs d'ordre humanitaire.

Je voudrais savoir combien de dossiers il a approuvés pour ces motifs. Jusqu'ici on a rejeté toutes les causes que j'avais soumises et que j'avais pourtant documentées avec soin et en toute honnêteté. Je suis persuadée que les autres députés ont constaté la même chose.

Je ne pense pas que le ministre soit généreux ou compatissant à l'égard des gens qui vivent ici depuis plusieurs années et qui, dans bien des cas, notamment celui des Polonais dont j'ai parlé, ont été victimes des retards dans le traitement des demandes.

Je pense qu'en dernier lieu, il a parlé d'un chiffre de 250 000. Nous sommes d'accord là-dessus. Nous appuyons le gouvernement. Je le répète, nous pensons que nous devons accepter le plus de personnes possible au Canada, mais que la politique doit être équitable. Il ne s'agit pas simplement de favoriser les riches chefs d'entreprise.

M. Mills: Madame la Présidente, je voudrais dire un mot à la députée néo-démocrate sur cette question concernant l'esprit d'entreprise. Dans ma province, j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'apprendre que les paroles du NPD n'avaient rien de commun avec ses actes.

En Ontario, donc, nous nous réjouissons de l'arrivée d'immigrants entrepreneurs au Canada. Je suis d'accord avec bon nombre des observations qu'a faites ma collègue dans son discours concernant des cas où l'on aurait dû, au ministère, faire preuve de bien plus d'humanité.

Je ne voudrais pas insister là-dessus, mais je pense aux centaines de milliers d'emplois qui ont été créés en Colombie-Britannique, grâce aux investissements des entrepreneurs japonais et chinois. Ces derniers ne viennent pas simplement mettre leur argent en sécurité au Canada. Ils s'en servent plutôt pour réaliser des projets d'habitation et exploiter des stations de ski qui créent des emplois.

Je sais qu'en Ontario actuellement, notre premier ministre, et je le salue pour cela, parcourt le monde entier pour attirer des immigrants entrepreneurs qui investiront des capitaux, permettant ainsi de relancer notre industrie de fabrication.

Pourquoi le NPD pointe-t-il du doigt l'immigrant entrepreneur fortuné qui veut s'établir au Canada expressément dans le but de créer des emplois dont on a un besoin tellement urgent à l'heure actuelle?

En passant, je voudrais également dire à la députée néo-démocrate qu'un grand nombre des entrepreneurs fortunés sont des artisans et des travailleurs qualifiés. Ils

ont parfois débuté avec de petits moyens ou à une petite échelle, mais ils ont pris de l'importance grâce à leurs talents et leur bonne gestion financière. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le NPD s'oppose à la venue de ces gens-là et pourquoi il ne les encourage pas.

Mme Mitchell: Madame la Présidente, mon collègue libéral ne lit pas correctement ce projet de loi ou l'explication qui y est donnée.

J'ai demandé dans mon intervention pourquoi on accélérerait la procédure dans le cas de la première catégorie et que l'on accorderait des quotas illimités dans la catégorie des riches investisseurs alors que dans le cas de la troisième catégorie, le nombre de requérants de la classe des entrepreneurs et des immigrants indépendants serait rigoureusement limité. Pourquoi cette priorité absolue? Parce qu'il s'agit évidemment de ses amis. D'accord, nous avons besoin d'entrepreneurs. Nous ne disons pas le contraire. Mais pourquoi les placer plus haut que les personnes de la troisième catégorie dans l'ordre des priorités? Pourquoi accélérer la procédure pour les personnes de la première catégorie et la ralentir pour celles de la troisième? Cette politique est tout à fait contraire à celle qu'appliquait le gouvernement libéral quand il était au pouvoir.

Je suis étonnée que le député qui a tant parlé cet après-midi n'arrive pas à le comprendre. C'est à l'ordre des priorités du gouvernement que nous trouvons à redire. Nous ne parlons pas de préjugé à l'encontre d'un groupe en particulier, mais d'équité.

• (1640)

M. Mills: Madame la Présidente, avant de commencer, j'aimerais répondre au député néo-démocrate. Je tiens à dire à la Chambre et au député que si nous encourageons et favorisons l'immigration d'entrepreneurs au Canada, ce n'est pas parce que nous voulons accorder un traitement préférentiel à quelqu'un. Pour la plupart des députés et moi-même, cette forme d'immigration a toujours été perçue comme un moyen d'encourager la création d'emplois directs presque instantanément.

Il arrive parfois, lorsque nous nous adressons à ces gens fortunés qui, à en croire le Nouveau Parti démocratique, semblent toujours avoir droit à un traitement préférentiel, que nous invitons ces mêmes personnes à venir au Canada et à y investir littéralement des centaines de millions de dollars. Quant à eux, ils aiment bien voir dans quel genre d'entreprise ils investissent et où va leur argent. À mon avis, si cela peut contribuer à sauvegarder des emplois au Canada ou encore à empêcher des entreprises canadiennes de faire faillite, je crois que nous devons tout faire pour bien les accueillir. Du moins, cela a toujours été la position du parti auquel j'appartiens.